

FEE Bat :

Un nouvel objectif de 120 000 stagiaires formés à fin 2012 pour répondre aux besoins de formation du Grenelle de l'environnement

Formation aux
Économies
d'Énergie
des entreprises et
artisans du Bâtiment



**Communiqué
de presse**
14 juin 2010

Pour répondre aux besoins de formation nécessaires à l'accomplissement des engagements du Grenelle de l'environnement, l'objectif global du dispositif de formation FEE Bat a été porté à **120 000 stagiaires formés (artisans, salariés et chefs d'entreprise du Bâtiment) d'ici fin 2012 dans le cadre d'une convention signée le 14 juin 2010** entre le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer, l'ADEME, l'ATEE, la CAPEB, la FFB, la FNSCOP et EDF*.

120 000 personnes à former dans le secteur de la rénovation énergétique

Pour réduire les consommations énergétiques de 38% d'ici 2020 pour le parc des bâtiments existants, le Grenelle de l'environnement a fixé pour objectif la conduite d'un programme ambitieux de rénovation thermique et énergétique pour atteindre le rythme de 400 000 rénovations complètes de logements chaque année à compter de 2013, ainsi que la rénovation des 800 000 logements sociaux les plus énergivores d'ici 2020.

La mise en œuvre de ces objectifs entraînera une multiplication par plus de deux du chiffre d'affaire du secteur d'ici 2012 qui atteindra 18 à 22 milliards d'euros par an, et amènera la mobilisation de 120 000 personnes à former dans ce secteur très intensif en emplois et peu délocalisable.

EDF, seul énergéticien financeur du dispositif FEE Bat

Après avoir financé à fin 2009 la formation FEE Bat de 22 000 stagiaires (professionnels du bâtiment) dans le cadre du dispositif des certificats d'économie d'énergie (CEE), EDF s'engage avec cette convention à contribuer à la formation de 98 000 stagiaires supplémentaires de 2010 à fin 2012 au travers d'un financement plafonné à 53 millions d'euros.

Une contribution progressive de la filière professionnelle

A partir de 2011, la filière professionnelle contribuera également au financement de la formation des 98 000 nouveaux stagiaires. Les partenaires sociaux ont sollicité les organismes de financement de la branche pour étudier et convenir des modalités de cette contribution.

Une campagne nationale de communication lancée depuis fin mai 2010

Pour aider au déploiement des formations et inciter les professionnels à se former, une campagne nationale de communication financée par l'ADEME est en cours.

Cette campagne est organisée en deux volets : un volet media composé d'un spot radio (diffusé sur les chaînes généralistes NRJ et RMC), d'une insertion publicitaire dans la presse professionnelle et d'une bannière sur les sites Internet fréquentés par les professionnels, et un volet hors media privilégiant les supports d'information à destination des partenaires privilégiés du dispositif (comme les organismes de formation). L'objectif : amener les professionnels sur le site feebat.org pour qu'ils s'informent et s'inscrivent aux formations.



* : voir au verso

Pour en savoir plus : www.feebat.org

Le dispositif national de formation FEE Bat est articulé autour de trois modules résidentiels et d'un module adapté aux petits et moyens bâtiments tertiaires :

3 modules résidentiels

- **Module 1**** : identifier les éléments clefs d'une offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments existants, élaborer les différentes solutions techniques et maîtriser leurs interactions ;
- **Module 2** : maîtriser les outils pour mettre en œuvre une offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments existants ;
- **Module 3**** : connaître, maîtriser et mettre en œuvre les groupes de technologies performantes d'amélioration énergétique des bâtiments.

Décliné en 9 sous-modules : isolation des parois verticales opaques et des planchers bas ; isolation des toitures et des planchers hauts ; ouvrants, fermetures et protections solaires ; ventilation ; chauffage à eau chaude ; chauffage à air ; eau chaude sanitaire ; éclairage et autres équipements électriques ; climatisation et rafraîchissement.

1 module Tertiaire :

- **Module 1 Tertiaire** : Élaborer et proposer des offres de travaux d'amélioration énergétique adaptées aux petits et moyens bâtiments tertiaires

** : module existant dans une version adaptée aux spécificités des DOM

Le dispositif de formation FEE Bat a été construit sous l'égide des Pouvoirs publics : DGEC, DHUP et DAEI, de l'ADEME et d'un comité de pilotage composé de l'ATEE, la CAPEB, la FFB, la FF3C, la FEDENE, la FNSCOP, l'AFG et l'UFE. Il est :

- lancé depuis début 2008 ;
- coordonné et géré par le Club Certificats d'Economies d'Energie de l'ATEE ;
- mis en place avec le concours de l'ADEME, de la CAPEB, d'EDF et de la FFB ;
- suivi par la DGEFP dans le cadre de ses relations avec les organismes collecteurs de fonds de la formation professionnelle concernés.

*Sigles utilisés :

DGEC	Direction Générale de l'Energie et du Climat (MEEDM)
DHUP	Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages (MEEDM)
MEEDM	Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer
DGEFP	Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle
ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
ATEE	Association Technique Energie Environnement
CAPEB	Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment
FFB	Fédération Française du Bâtiment
FF3C	Fédération Française des Combustibles, Carburants & Chauffage
FEDENE	Fédération des Services Énergie Environnement
FNSCOP	Fédération Nationale des SCOP du BTP
AFG	Association Française du Gaz
UFE	Union Française de l'Electricité

Contact presse : Géraldine Gauthier / Valentine Palomba

Tel : 01 56 03 14 53

Fax : 01 56 03 13 14

E-mail : feebat.presse@i-e.fr